

Le Parc naturel régional Scarpe-Escout anime une Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) sur un territoire vulnérable. Avec ses 18 millions de m³ d'eau prélevés chaque année pour alimenter en eau potable le territoire local, 48 communes font l'objet depuis 2016 d'une protection particulière, en raison de caractéristiques hydrogéologiques.

Afin de préserver les eaux souterraines et la santé des jardiniers des produits chimiques de synthèses employés dans les jardins (autrement appelés pesticides ou phytosanitaires), l'ORQUE, portée par les préleveurs d'eau potable du territoire, lance l'appel à projet «jardin partagé au naturel» à destination des collectivités et des groupes d'habitants. Cet appel à projet a pour but d'accompagner les porteurs de projets soucieux de faire évoluer les pratiques de jardinage actuelles vers le «zéro-phyto» et souhaitant animer un jardin partagé plus «naturel».



Abscon,
Aniche,
Auberchicourt,
Aubry-du-Hainaut,
Belling,
Bousignies,
Bruille-lez-Marchiennes,
Bruille-St-Amand,
Château-l'Abbaye,
Dechy,
Douai,
Écaillon,
Émerchicourt,
Erchin,
Erre,
Fenain,
Guesnain,
Hasnon,
Haveluy,
Hélesmes,
Hérin,
Hornaing,
Lallaing,
Lewarde,
Loffre,
Masny,
Maulde,
Millonfosse,
Monchecourt,
Montigny-en-Ostrevent,
Mortagne-du-Nord,
Nivelles,
Oisy,
Pecquencourt,
Petite-Forêt,
Raimés,
Rieuilay,
Roucourt,
Saint-Amand-les-Eaux,
Sin-le-Noble,
Somain,
Thun-St-Amand,
Villers-au-Tertre,
Vred,
Wallers,
Wandignies-Hamag,
Warlaing,
Waziers



APPEL À PROJET

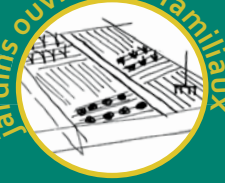
2018 / 2019

Vous avez un jardin partagé ou vous souhaitez en créer un ?

jardins scolaires



jardins ouvriers et familiaux



vergers communaux



jardins collectifs



...et tout autre jardin à vocation écologique, sociale, alimentaire, pédagogique, artistique...

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour rendre votre jardin naturel, sans produits chimiques...



Pour plus d'informations, contactez nous :
Parc naturel régional Scarpe-Escout
03 27 19 19 70
orque@pnr-scarpe-escout.fr

Projet financé par les préleveurs d'eau potable du territoire :



Situé sur l'une des 48 communes de l'ORQUE Scarpe aval, vous êtes :

Une association

Une collectivité

Un groupe scolaire

Un collectif de personnes

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement financier pour un montant maximum de 1000 euros par projet :

pour acheter du matériel de jardinage alternatif à l'emploi de produits chimiques

pour organiser une formation «jardiner au naturel» pour les volontaires du jardin

pour faire intervenir un animateur nature dans le jardin

pour concevoir votre jardin au naturel sur-mesure s'il n'est pas encore créé !

Quels objectifs pour l'ORQUE et l'appel à projet ?

- > Une ressource en eau préservée
- > Des démarches environnementales et collectives exemplaires
- > En prévision de l'interdiction réglementaire de l'utilisation des phytosanitaires par les particuliers au 1^{er} janvier 2019

Conditions de participation

L'appel à projet « jardin partagé au naturel » s'adresse à **tous ceux qui possèdent, animent, ou souhaitent créer un jardin partagé au naturel** (ouvriers / familiaux, collectifs, scolaires, vergers communaux...) à l'exception des jardins particuliers, sur les **48 communes** du périmètre de l'ORQUE Scarpe aval (voir la carte au dos).

Pour être sélectionné :

- > vous devez avoir un projet de création ou de mutation d'un **jardin partagé « au naturel »**
- > vous présenterez de manière détaillée les «**actions complémentaires**» (environnementales, sociales, alimentaires, pédagogiques, artistiques...) de votre (futur) jardin partagé au naturel. Votre projet sera évalué en Comité Technique selon le meilleur équilibre entre sa pertinence, sa pérennité et ses «actions complémentaires».

Pour répondre à l'appel à projet :

Renvoyer votre formulaire de candidature :

- première sélection en 2019, **avant le 8 février 2019**
- deuxième sélection en 2019, **avant le 28 juin 2019**.

-à l'adresse postale :

357 rue Notre Dame d'Amour,
59 731 Saint-Amand-les-Eaux CEDEX
BP 80 055

-ou par mail :

orque@pnr-scarpe-escaut.fr



Les porteurs de projets s'engagent à :

- > appliquer le **zéro-phyto dans le jardin***
- > proposer des **actions complémentaires** en matière d'accueil de la biodiversité, de lutte contre le gaspillage alimentaire, d'échanges et de sensibilisation dans le jardin au naturel, etc...

*les produits labellisés «utilisables en agriculture biologique» et les produits de biocontrôle sont tolérés



UN JARDIN CONSERVATOIRE
~ Favoriser les variétés anciennes et locales
~ Accueillir les auxiliaires du jardin...

UN JARDIN ACCUEILLANT POUR LA BIODIVERSITÉ
~ Diversifier les milieux :
- Haies champêtres
- Fleures
- Nives
- Prairies fleuries
~ Appliquer une gestion différenciée dans le jardin
~ Créer des habitats favorables aux plantes et aux animaux du jardin...

UN JARDIN POTAGER BIOLOGIQUE
~ Couvrir le sol :
- Terre végétale
- Compost
- paille
- Carton
~ Penser à la rotation des cultures
~ Choisir des plantes adaptées au jardin et à la région
~ Appliquer l'association des plantes et fleurir le potager !
+ persil + ail + carotte
+ tomate + basilic + menthe + cresson + d'inde

UN JARDIN CONVIVAL
~ Favoriser les temps de rencontres entre les membres et avec le voisinage :
- trocs de plantes
- vente de légumes...

Des «actions complémentaires» pour un jardin partagé au naturel